

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAVIGNY

Numéro SIRET : **21740260100017**

POSTE COMPTABLE : **CTRE FINANCES PUB FRANGY SEYSSEL**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget Principal

ANNEE 2020

Code INSEE 74260	COMMUNE DE SAVIGNY Budget Principal	BP 2020
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	913
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	33
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	864,05	0,00
2	Produits des impositions directes / population	295,73	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	899,64	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1 477,00	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	67,91	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	26,12%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	110,32%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	164,18%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2020
---	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 118 881,18	821 368,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 297 513,18

= = =

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 118 881,18	1 118 881,18
--	--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 478 265,59	1 585 569,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 107 303,41	(si solde positif)

= = =

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 585 569,00	1 585 569,00
--	---	---------------------	---------------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	2 704 450,18	2 704 450,18
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	188 300,00	0,00	223 032,00	223 032,00	223 032,00
012	Charges de personnel	181 025,00	0,00	206 037,00	206 037,00	206 037,00
014	Atténuations de produits	89 046,00	0,00	91 046,00	91 046,00	91 046,00
65	Autres charges gestion courante	196 320,00	0,00	206 925,00	206 925,00	206 925,00
Total des dépenses de gestion courante		654 691,00	0,00	727 040,00	727 040,00	727 040,00
66	Charges financières	19 300,00	0,00	24 148,00	24 148,00	24 148,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	4 266,00	4 266,00	4 266,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	25 148,54		33 427,18	33 427,18	33 427,18
Total des dépenses réelles de fonctionnement		701 139,54	0,00	788 881,18	788 881,18	788 881,18
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	330 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		330 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
TOTAL		1 031 139,54	0,00	1 118 881,18	1 118 881,18	1 118 881,18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 118 881,18

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	9 001,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70	Produits des services	970,00	0,00	1 160,00	1 160,00	1 160,00
73	Impôts et taxes	336 745,00	0,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00
74	Dotations et participations	432 132,00	0,00	454 594,00	454 594,00	454 594,00
75	Autres produits gestion courante	16 400,00	0,00	19 300,00	19 300,00	19 300,00
Total des recettes de gestion courante		795 248,00	0,00	821 254,00	821 254,00	821 254,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	114,00	114,00	114,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		795 248,00	0,00	821 368,00	821 368,00	821 368,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		795 248,00	0,00	821 368,00	821 368,00	821 368,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 297 513,18

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 118 881,18

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

330 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 325,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 877 500,00	0,00	1 337 500,00	1 337 500,00	1 337 500,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 901 825,00	0,00	1 348 500,00	1 348 500,00	1 348 500,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	129 000,00	0,00	117 292,00	117 292,00	117 292,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	22 812,71		12 473,59	12 473,59	12 473,59
	Total des dépenses financières	151 812,71	0,00	129 765,59	129 765,59	129 765,59
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 053 637,71	0,00	1 478 265,59	1 478 265,59	1 478 265,59
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 053 637,71	0,00	1 478 265,59	1 478 265,59	1 478 265,59
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					107 303,41
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 585 569,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	309 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	41 031,00	0,00	63 732,00	63 732,00	63 732,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	300 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
138	Dépôts et cautionnements reçus	372 344,00	0,00	381 837,00	381 837,00	381 837,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	18 300,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	731 675,00	0,00	675 569,00	675 569,00	675 569,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 040 874,00	0,00	675 569,00	675 569,00	675 569,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	330 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			580 000,00	580 000,00	580 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	330 000,00		910 000,00	910 000,00	910 000,00
	TOTAL	1 370 874,00	0,00	1 585 569,00	1 585 569,00	1 585 569,00
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 585 569,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

330 000,00

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2020
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	223 032,00		223 032,00
012	Charges de personnel	206 037,00		206 037,00
014	Atténuations de produits	91 046,00		91 046,00
65	Autres charges gestion courante	206 925,00		206 925,00
66	Charges financières	24 148,00	0,00	24 148,00
67	Charges exceptionnelles	4 266,00	0,00	4 266,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	33 427,18		33 427,18
023	Virement à la section d'investissement		330 000,00	330 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	788 881,18	330 000,00	1 118 881,18

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 118 881,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	117 292,00	0,00	117 292,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	11 000,00	0,00	11 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 337 500,00	0,00	1 337 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	12 473,59		12 473,59
	Dépenses d'investissement - Total	1 478 265,59	0,00	1 478 265,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

107 303,41

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 585 569,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 200,00		1 200,00
70	Produits des services	1 160,00		1 160,00
73	Impôts et taxes	345 000,00		345 000,00
74	Dotations et participations	454 594,00		454 594,00
75	Autres produits gestion courante	19 300,00	0,00	19 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	114,00	0,00	114,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		821 368,00	0,00	821 368,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 297 513,18

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 118 881,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	63 732,00	0,00	63 732,00
13	Subventions d'investissement	381 837,00	0,00	381 837,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	580 000,00	580 000,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		330 000,00	330 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		445 569,00	910 000,00	1 355 569,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 230 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 585 569,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	188 300,00	223 032,00	223 032,00
60611	Eau & assainissement	2 000,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie-électricité	31 000,00	34 000,00	34 000,00
60621	Combustibles	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	3 200,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60632	F. de petit équipement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60633	F. de voirie	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	3 200,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6132	Locations immobilières	600,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	8 000,00	8 000,00
615221	Bâtiments publics	20 000,00	15 000,00	15 000,00
615228	Autres bâtiments		2 000,00	2 000,00
615231	Voie	30 000,00	60 000,00	60 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	1 200,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	11 900,00	14 200,00	14 200,00
6161	Assurance multirisque	8 000,00	8 532,00	8 532,00
6182	Doc. générale et Technique	300,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers		0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés		0,00	0,00
6237	Publications	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements		0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	3 500,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimil		0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	5 600,00	5 600,00
6288	Autres services extérieurs		500,00	500,00
63512	Taxes foncières	1 700,00	1 800,00	1 800,00
63513	Autres impôts locaux		0,00	0,00
012	Charges de personnel	181 025,00	206 037,00	206 037,00
6218	Autre personnel extérieur		0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	100,00	140,00	140,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 500,00	3 550,00	3 550,00
6338	Autres impôts & taxes	300,00	300,00	300,00
6411	Personnel titulaire	108 000,00	138 200,00	138 200,00
6413	Personnel non titulaire	3 800,00	2 600,00	2 600,00
6416	Emplois d'insertion		0,00	0,00
64168	Autres	15 000,00	1 110,00	1 110,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	15 000,00	21 800,00	21 800,00
6453	Cotisations caisses retraite	22 500,00	23 400,00	23 400,00
6454	Cotisations ASSEDIC	700,00	895,00	895,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	8 190,00	8 300,00	8 300,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	900,00	1 400,00	1 400,00
6458	Cotisations autres organismes	1 035,00	1 272,00	1 272,00
6475	Médecine du travail		70,00	70,00
6478	Autres charges sociales		0,00	0,00
6488	Autres charges	3 000,00	3 000,00	3 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
014	Atténuations de produits	89 046,00	91 046,00	91 046,00
73911	Rev et rest° contribut° directes		0,00	0,00
7391178	Autres rest° dégrèv cont directe		0,00	0,00
7392	Prélèv pour reversem fiscalité		0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	26 000,00	27 000,00	27 000,00
739221	FNGIR	47 046,00	47 046,00	47 046,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	16 000,00	17 000,00	17 000,00
65	Autres charges gestion courante	196 320,00	206 925,00	206 925,00
6531	Indemnités élus	29 600,00	36 640,00	36 640,00
6533	Cotisations retraite élus	1 300,00	1 540,00	1 540,00
6535	Formation élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65541	Compensat° charges territoriales		0,00	0,00
65548	Autres contributions	147 460,00	151 079,00	151 079,00
65736	Etablist. et services rattachés		0,00	0,00
657361	Caisse des écoles		0,00	0,00
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	11 960,00	11 664,00	11 664,00
65888	Autres		2,00	2,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		654 691,00	727 040,00	727 040,00
66	Charges financières (b)	19 300,00	24 148,00	24 148,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	23 148,00	23 148,00
6618	Intérêts des autres dettes		0,00	0,00
6681	Indemn. rembours emprunt risque		0,00	0,00
6688	Autres	1 300,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	4 266,00	4 266,00
6718	Autres charges exceptionne.	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)		4 266,00	4 266,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	25 148,54	33 427,18	33 427,18
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		701 139,54	788 881,18	788 881,18
023	Virement à la sect° d'investis.	330 000,00	330 000,00	330 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	0,00
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		330 000,00	330 000,00	330 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		330 000,00	330 000,00	330 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 031 139,54	1 118 881,18	1 118 881,18

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 118 881,18

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2020
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	9 001,00	1 200,00	1 200,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	8 000,00	500,00	500,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.		0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	1 001,00	700,00	700,00
70	Produits des services	970,00	1 160,00	1 160,00
7022	Coupes de bois		0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières		0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	800,00	1 000,00	1 000,00
70611	Redevance ordures ménagères	170,00	160,00	160,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	336 745,00	345 000,00	345 000,00
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	271 745,00	270 000,00	270 000,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation		0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	50 000,00	60 000,00	60 000,00
7388	Autres taxes diverses		0,00	0,00
74	Dotations et participations	432 132,00	454 594,00	454 594,00
7411	Dotation forfaitaire	45 634,00	45 000,00	45 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	17 291,00	17 000,00	17 000,00
74127	Dot nationale de péréquation		0,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	3 030,00	3 000,00	3 000,00
744	FCTVA	4 877,00	4 594,00	4 594,00
7461	DGD		0,00	0,00
74831	Dotation et Compensat° TP et CET		0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	1 700,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	9 600,00	5 000,00	5 000,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	350 000,00	380 000,00	380 000,00
75	Autres produits gestion courante	16 400,00	19 300,00	19 300,00
752	Revenus des immeubles	15 000,00	17 800,00	17 800,00
757	Redev. fermiers, concessionn.	400,00	500,00	500,00
7588	Autres prod. div gest° courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		795 248,00	821 254,00	821 254,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		114,00	114,00
7718	Autres produits except. gestion		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu)		0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles		114,00	114,00
775	Produits des cessions d'immob.		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		795 248,00	821 368,00	821 368,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
776	Dif. réal. reprise au résultat (7)		0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (-) (7)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		795 248,00	821 368,00	821 368,00

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	297 513,18
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 118 881,18

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	24 325,00	11 000,00	11 000,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	18 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	6 325,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 877 500,00	1 337 500,00	1 337 500,00
2111	Terrains nus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2116	Cimetières	20 000,00	40 000,00	40 000,00
2117	Bois,forêts	500,00	0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.		57 500,00	57 500,00
21311	Hôtel de ville		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	840 000,00	46 000,00	46 000,00
21318	Autres bâtiments publics	650 000,00	980 000,00	980 000,00
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	30 000,00	30 000,00
21534	Réseaux d'électrification	100 000,00	90 000,00	90 000,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
2156	Matériel d'incendie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21561	Matériel roulant	91 000,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage		6 000,00	6 000,00
2157	Mat. et outil de voirie		0,00	0,00
21571	Matériel roulant	15 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage	40 000,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres matériels & outillage		7 000,00	7 000,00
21783	Matériel de bureau et informat.		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	8 000,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	7 000,00	50 000,00	50 000,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 901 825,00	1 348 500,00	1 348 500,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
10222	FCTVA		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1312	Régions		0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	129 000,00	117 292,00	117 292,00
1641	Emprunts en euros	129 000,00	116 792,00	116 792,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		500,00	500,00
16875	Groupé CL et CL statut part.		0,00	0,00
168751	Autres dettes du GFP		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
27638	Autres établissements publics		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	22 812,71	12 473,59	12 473,59
020	Dépenses imprévues Invest	22 812,71	12 473,59	12 473,59
Total des dépenses financières		151 812,71	129 765,59	129 765,59

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 053 637,71	1 478 265,59	1 478 265,59
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>		0,00	0,00
192	<i>plus/moins value cession d'immo</i>		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
168751	<i>Autres dettes du GFP</i>		0,00	0,00
2138	<i>Autres constructions</i>		0,00	0,00
2151	<i>Réseaux de voirie</i>		0,00	0,00
27638	<i>Autres établissements publics</i>		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 053 637,71	1 478 265,59	1 478 265,59

+	RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	107 303,41
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 585 569,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 199,00	0,00	0,00
1312	Subv.équip.transf.régions	9 199,00	0,00	0,00
13251	Subv du GFP de rattachement		0,00	0,00
1342	Amendes de police		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		309 199,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	341 031,00	293 732,00	293 732,00
10222	FCTVA	21 031,00	43 732,00	43 732,00
10223	TLE		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	300 000,00	230 000,00	230 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	372 344,00	381 837,00	381 837,00
1381	Etat & établ.nationaux	116 927,00	132 747,00	132 747,00
1383	Départements	255 417,00	249 090,00	249 090,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions	18 300,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		731 675,00	675 569,00	675 569,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 040 874,00	675 569,00	675 569,00
021	Virement de la section de fonct.	330 000,00	330 000,00	330 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
2157	Mat. et outil de voirie		0,00	0,00
21571	Matériel roulant		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		330 000,00	330 000,00	330 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		580 000,00	580 000,00
168751	Autres dettes du GFP		580 000,00	580 000,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		330 000,00	910 000,00	910 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 370 874,00	1 585 569,00	1 585 569,00

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2020
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 585 569,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 637 919,40									
1641 Emprunts en euros (total)					1 637 919,40									
002879501	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE				425 000,00	F		4,99	4,99		M	P	O	A-1
5003879	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES				100 000,00	F		4,57	4,65		T	P	O	A-1
624855	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/06/2013	01/10/2013	10/01/2014	300 000,00	F		3,05	3,05		A	C	O	A-1
	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/10/2016	62 919,40	F		0	0		T	P	O	A-1
00001478845	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	10/12/2018	10/12/2018	08/02/2019	750 000,00	F		1,32	1,32		A	P	O	A-1
Total général					1 637 919,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 155 970,55					128 778,64	17 957,53	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				1 155 970,55					128 778,64	17 957,53	0,00	0,00
002879501	N			215 596,21	7,00	F		4,99	19 467,34	10 317,02		0,00
5003879	N			35 536,16	2,00	F		4,65	7 754,92	1 492,36		0,00
624855	N			150 000,00	4,00	F		3,05	30 000,00	4 575,00	0,00	0,00
	N			4 838,18	-1,00	F		0	5 881,24	0,00	0,00	0,00
00001478845	N			750 000,00	11,00	F		1,32	65 675,14	1 573,15	0,00	0,00
Total général				1 155 970,55					128 778,64	17 957,53	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 155 970,55					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		129 265,59	129 265,59
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		116 792,00	116 792,00
1641	Emprunts en euros	116 792,00	116 792,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 473,59	12 473,59
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	12 473,59	12 473,59
020	Dépenses imprévues Invest	12 473,59	12 473,59

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	129 265,59	0,00	D001 107 303,41	236 569,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		775 569,00	III 775 569,00
Ressources propres externes de l'année (a)		445 569,00	445 569,00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	43 732,00	43 732,00
10223	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
138	Subventions d'investissement	381 837,00	381 837,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		330 000,00	330 000,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	330 000,00	330 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	775 569,00	0,00	0,00	230 000,00	1 005 569,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	236 569,00
Ressources propres disponibles	IV	1 005 569,00
Solde	V = IV - II (6)	+ 769 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574			DIVERS		400,00
6574			MJC DU VUACHE		11 186,00
6574			MUTAME		78,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	1		2	0	2
Attaché Territorial	A	1			1	0	1
Adjoint administratif	C		1		1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	2		3	0	3
Adjoint technique	C	1	2		3	0	3
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	3		5	0	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SI COMPLEXE SPORTIF		Sans fiscalité propre	18 747,00
SI DU VUACHE		Sans fiscalité propre	4 373,00
SI PAYS DU VUACHE		Sans fiscalité propre	3 834,00
SIVU DES ECOLES		Sans fiscalité propre	123 767,00
Autres organismes de regroupement			
AMICALE DES SAVIGNY DE FRANCE ET DE SUISSE		Sans fiscalité propre	358,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP 2020
--	---------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'habitation		0,000		0,000		
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,000		0,000		
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		0,000		0,000		
Cotisation foncière des entreprises						0,000
TOTAL		0,000				

COMMUNE DE SAVIGNY - 74 - Budget Principal	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Savigny, le 27/02/2020
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Savigny, le 27/02/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	12
VOTES : Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0
Date de convocation :	20/02/2020

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A Savigny, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.23	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.24	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.25	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.26	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.27	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.29	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.30	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.31	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)